

DOZULÉ et l'ÉGLISE

Dans les années 1970, Notre-Seigneur apparaît en Normandie (France) à Madeleine Aumont, lui donnant des messages d'une grande importance, et demandant l'érection de la Croix Glorieuse de 738 mètres, hauteur du Mont Golgotha.

En 2011, en présence de Mgr Jean-Claude Boulanger (Évêque du diocèse de Bayeux-Lisieux), le curé de la paroisse de Dozulé a nommé une responsable de l'accueil pour les pèlerins se rendant à la Haute-Butte de Dozulé.

Suite à la demande du Cardinal Ratzinger (alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi), Mgr Boulanger a constitué une Commission d'enquête formée de prêtres, pour examiner sérieusement les faits de Dozulé. Un autre prêtre (ancien médecin) a été chargé de recueillir et analyser les témoignages des grâces et guérisons obtenus à Dozulé.

Qui est Madeleine Aumont?



Madeleine naît le 27 octobre 1924 à Puteaux-en-Auge (France), deuxième d'une humble famille qui comptera trois enfants. Plus tard, elle choisit le métier de couturière. À 24 ans, elle épouse Roland Aumont ; ils auront 2 filles et 3 garçons.

Vers 1966, la paroisse de Puteaux perd son

curé. Privés des services religieux et de moyen de locomotion pour se rendre à la paroisse voisine, Madeleine et sa famille délaissent alors la pratique religieuse...

===== RETOUR À L'ÉGLISE

Deux ans plus tard, la famille déménage dans un village voisin: Dozulé. Cette paroisse a bien un prêtre mais il faudra attendre encore 2 autres années avant de voir Madeleine franchir les portes de l'église. Grâce aux bons conseils de sa mère, elle se décide enfin à se confesser et reçoit la Sainte Communion le jour de Pâques 1970, après 4 ans d'abandon de la pratique religieuse.

C'est alors qu'elle vit une expérience spirituelle hors du commun qui la transforme totalement: Jésus lui fait ressentir Sa Présence dans la Sainte Eucharistie! Dès lors, Madeleine se sent irrésistiblement attirée vers Jésus-Hostie. Cette faveur du Ciel, qui se renouvellera de nombreuses fois par la suite, marque pour elle le début de sa conversion. Peu après, le curé de la paroisse la reçoit comme catéchiste auprès des enfants du village.

===== LES APPARITIONS

Il est environ 4h40 au matin du 28 mars 1972 quand Madeleine voit apparaître, par la fenêtre de sa chambre, une croix *«immense, merveilleusement belle et plus brillante que le jour !»* dira-t-elle. Et du Ciel, elle entend une voix qui proclame: *«Ecce Crucem Domini»* (elle, qui n'a que peu d'instruction et qui ne sait rien du latin, n'apprendra que plus tard la signification de ces 3 mots: *«Voici la Croix du Seigneur»*).

Durant les mois qui vont suivre, cette Croix apparaîtra plusieurs fois pour ensuite faire place à Jésus Lui-même. Ainsi, jusqu'en 1978 Madeleine verra et entendra à plusieurs reprises Notre-Seigneur apparaissant souvent à la place du Saint-Sacrement, soit à l'église ou dans la chapelle d'un pensionnat voisin, la plupart du temps devant témoins tels que le curé de la paroisse et les religieuses du couvent St-Joseph. Tout au long de ces six années, le Ciel confiera à Madeleine un message d'une très grande importance pour le monde, et demandera à son Église la réalisation d'une demande extraordinaire.

«Madeleine devant la Haute-Butte, Dozulé.»



Toujours obéissante et attentive aux recommandations de son directeur spirituel, l'abbé Victor L'Horset (alors curé de Dozulé), Madeleine sera l'humble et fidèle messagère de Jésus, malgré les embûches sans nombre qui se dresseront sur sa route.

Pendant toutes ces années, jusqu'en 1979, Madeleine vivra ces expériences mystiques sans jamais pouvoir les dévoiler à son époux qui ne veut rien savoir des « histoires de Bon Dieu ». Retenue par la charité, elle ne dit rien mais prie et se sacrifie pour la conversion de celui qu'elle aime... Et Dieu l'exauce enfin après 9 ans d'attente! C'est en prenant connaissance de toutes les merveilles opérées par le Ciel à travers son épouse, que Roland Aumont retrouve la Lumière de la Foi... D'incroyant et incrédule qu'il était, le Ciel en fera un appuis infatigable pour Madeleine, dans sa mission de *Messagère de la Croix Glorieuse*.

Madeleine et la Croix Glorieuse

Dès le tout début des apparitions célestes à Dozulé, Dieu montre à Madeleine l'importance de la Croix dans le mystère du Salut. A sept reprises elle la verra, toujours resplendissante de gloire. C'est

ainsi qu'il introduit Madeleine dans la mission qu'il désire lui confier :

«*Dites au prêtre de faire élever à cet endroit la Croix Glorieuse et au pied, un sanctuaire. Tous viendront s'y repentir et trouver la Paix et la Joie (...)*» (Jésus à Madeleine, 7 décembre 1972)



«*(...) C'est par la Croix Glorieuse, qui est le signe du Fils de l'Homme, que le monde sera sauvé.*» (Jésus à Madeleine, 28 mars 1975)

«*Faites creuser à 100 mètres du lieu de la Croix Glorieuse, en direction de son bras droit, de l'eau en sortira. Vous viendrez tous vous y laver en signe de purification.*» (Jésus à Madeleine, 5 octobre 1973)

Une Croix, un sanctuaire, un bassin de purification, voilà la part qui nous est confiée. Dieu fera le reste...

Le Bassin de purification à Dozulé



«*Faites creuser à 100 mètres du lieu de la Croix Glorieuse, en direction de son bras droit, de l'eau en sortira. Vous viendrez tous vous y laver en signe de purification.*»

(Jésus à Madeleine, 5 octobre 1973)

UNE DEMANDE ADRESSÉE À L'ÉGLISE

On peut dire que c'est à l'ombre de la Croix qu'est née l'Église. Il est donc normal et touchant à la fois que Dieu s'adresse en premier lieu à son Église pour obtenir la réalisation de sa demande: l'élévation de cette Croix par laquelle seront déversées tant de grâces:

«Vous viendrez tous vous repentir au pied de la Croix Glorieuse, que Dieu demande à l'Église de faire élever.» (Jésus à Madeleine, 1 nov. 1974)

«Dites à l'Église (...) qu'Elle se hâte de faire élever, à l'endroit indiqué, la Croix Glorieuse (...).» (Jésus à Madeleine, 3 mai 1974)

C'est ainsi que Jésus exprime à Madeleine son désir de voir tout d'abord son Église, et après Elle tous les fidèles, travailler à l'élévation de sa sainte Croix Glorieuse.

===== **UNE CROIX IMMENSE!**

Le Ciel en aura étonné plus d'un par sa requête car Il ne demande pas ici une simple croix comme on en voit un peu partout sur le bord de nos routes, dans nos pays marqués du sceau de la Chrétienté. Non, cette Croix devra être à la dimension de l'Amour de Dieu, c'est-à-dire IMMENSE:

«Chaque bras (de la Croix) doit mesurer 123 mètres et sa hauteur six fois plus.» (Jésus à Madeleine, 5 avril 1974)

Un calcul rapide nous amène donc à une Croix d'une hauteur de 738 mètres! Or, l'altitude de la ville de Jérusalem est de 738 mètres!

«La Croix Glorieuse élevée sur la Haute-Butte doit être comparable à la ville de Jérusalem par la dimension verticale. Ses bras doivent se dresser de l'Orient à l'Occident. Elle doit être d'une grande luminosité.» (Jésus à Madeleine, 5 octobre 1973)

Symbolisme de la Croix Glorieuse

Le langage de Dieu n'est pas le nôtre, nous le savons. À Dozulé tout comme durant sa Vie publi-

Haute-Butte de Dozulé



La petite croix élevée sur la Haute-Butte, à Dozulé, en attendant l'élévation de la Croix Glorieuse de 738 mètres.

que, Notre-Seigneur utilise paraboles et symboles pour se faire comprendre, pour nous enseigner la route qui conduit au Salut. À nous maintenant de la discerner et de la suivre...

===== **DIMENSIONS**

Haute de ses 738 mètres, la Croix Glorieuse sera le rappel de l'Amour infini de Notre Divin Rédempteur puisque c'est à cette altitude que se consuma son Sacrifice, sur le Golgotha. Il voulut être élevé de terre, à 738 mètres d'altitude, pour nous attirer à Lui ; Il veut encore aujourd'hui, par cette Croix dominant le monde entier, par ces dimensions si étroitement rattachées à notre Salut, oui Il veut réveiller nos esprits endormis et nous rappeler quel fut le prix de notre Rachat...

===== **LUMINEUSE**

«La Croix Glorieuse (...) doit être d'une grande luminosité». (Jésus à Madeleine, 5 octobre 1973)

Ainsi, sera-t-elle «Lumière pour les nations», appelant tous les hommes au repentir sincère, qui sera mondial. Par sa blancheur toute de lumière,

Suggestions de livres pour mieux approfondir les messages du Ciel transmis par Madeleine:

- **Cahiers (Journal intégral des apparitions de Jésus à Dozulé)* par Madeleine Aumont**
- **Dozulé, récit du premier témoin * par Victor L'Horset, ptr**
- **Le Message de Jésus à Dozulé authentifié par la Bible! ** par Jean-Pierre Jouanneault**

* Éditions François-Xavier de Guibert

** Éditions Résiac

elle reflétera la Pureté, la Grâce, la Gloire de Celui qui en fit son dernier berceau sur cette terre... Alors, par sa présence toute lumineuse, elle annoncera au monde entier le retour prochain de Jésus sur notre terre, retour en Gloire qui remplira les âmes d'une joie sans pareil ; temps de Paix pour toutes les nations car Dieu règnera en chaque coeur.

La Croix Glorieuse et les Promesses du Ciel

«Voici ce que Je promets à l'humanité tout entière, quand elle connaîtra Mon Message et le mettra en pratique:

- *J'adoucirai l'amertume où se plonge l'âme des pécheurs.*

- *Je multiplierai de grâces l'âme des prêtres et des religieuses, car c'est par elles que doit être connu Mon Message.*

- *Je garderai près de Mon Coeur les âmes pieuses et fidèles, elles M'ont réconforté sur le chemin du Calvaire.*

- *Je verserai les rayons de Ma Grâce, au moment où ils connaîtront Mon Message, aux païens et à tous ceux qui ne Me connaissent pas encore.*

- *J'attirerai à l'Unité de l'Église l'âme des hérétiques et des apostats.*

- *Je recevrai dans la demeure de Mon Coeur les enfants et les âmes humbles, afin qu'ils gardent une affection spéciale à notre Père des Cieux.*

- *J'accorderai des grâces de tout ordre à ceux qui, connaissant Mon Message, persévéreront jusqu'à la Fin.*

- *Je soulagerai les âmes du Purgatoire, Mon Sang éteindra leurs brûlures.*

- *Je réchaufferai les coeurs les plus endurcis, les âmes glacées, celles qui blessent le plus profondément Mon Coeur.*

- *Je promets à tous ceux qui viendront se repentir au pied de la Croix Glorieuse, et qui diront tous les jours la prière que Je leur ai enseignée (1) qu'en cette vie, Satan n'aura plus de pouvoir sur eux et que, pour tout un temps de souillure, en un instant, ils deviendront purs et seront fils de Dieu pour l'Éternité.*

- *Mon Père, dont la Bonté est infinie, veut sauver l'humanité qui est au bord de l'abîme. Par cet ultime Message, il faut vous préparer.» (Jésus à Madeleine, 5 décembre 1975)*

- *«Tous ceux qui, pleins de confiance, seront venus s'y repentir, seront sauvés en cette vie et pour l'Éternité. Satan n'aura plus de pouvoir sur eux.» (Jésus à Madeleine, 31 mai 1974)*

Pourquoi cette Croix Glorieuse?

Dieu n'a certes pas besoin d'une Croix élevée dans un petit village de France pour offrir la Paix et le Salut au monde, pas plus que la Vierge Marie n'avait besoin d'une chapelle à Lourdes pour se rendre présente auprès de ses enfants! Mais le monde, lui, a besoin de signes tangibles pour se rappeler de quel Amour il est aimé du Ciel!

En demandant l'élévation de cette Croix, Dieu poursuit toujours le même but : sauver ses enfants, les ramener sur le sentier du Bien afin de leur offrir une éternité de bonheur. Et s'Il a voulu se servir de la Croix pour nous racheter, il y a 2000 ans, n'est-il pas normal qu'Il veuille, encore aujourd'hui, passer par la Croix pour nous ramener tous à Lui?

*C'est par la
«Folie de la Croix» que
Dieu a manifesté
l'immense Amour qu'Il
porte à chacun de ses
enfants, et c'est par Elle
qu'Il veut nous
rapprocher de son
Coeur miséricordieux.*

LE DÉFI DE LA CROIX GLORIEUSE

En demandant cette Croix, Dieu fait appel à la Foi la plus vive de la part de ses prêtres et de son peuple. Il veut que nous ayons assez confiance en Lui pour nous engager dans un projet qui, à nos yeux humains, pourrait sembler impossible à réaliser, voire même exagéré. Mais nous savons bien que Dieu ne demande jamais l'impossible.

(1) Prière "Pitié mon Dieu": voir à la fin de ce document. On peut aussi imprimer cette prière, sous forme d'image, en se rendant sur le site www.revueenroute.jeminforme.org/img/Priere_Dozone.JPG

Au point de vue technique, les professionnels en architecture confirment qu'un tel projet est tout à fait réalisable: une croix de cette hauteur peut être construite sans problème...

D'ailleurs, le génie humain n'a-t-il pas déjà élevé des monuments de dimensions gigantesques, pour la gloire de l'homme?... Il y a aussi la technologie laser qui a été avancée par certains. Madeleine ne la rejette pas puisque le Seigneur a demandé d'élever (non de construire) la Croix Glorieuse, et qu'elle soit lumière...

Au point de vue monétaire, on sait que la Providence de Dieu pourvoit toujours à nos besoins : jamais Il ne demande sans donner, en temps voulu, ce qui est nécessaire à l'accomplissement de sa volonté. Et déjà, plusieurs mécènes ont offert leur collaboration à ce grand projet.

N'y aurait-il donc que la volonté humaine qui pourrait être un obstacle à la réalisation de cette demande céleste...

Première réponse de l'Évêque de l'époque

Madeleine avait pour mission de transmettre à l'Église cette grande demande du Ciel. Sa mission est accomplie; la requête de Dieu a été transmise à Mgr Jean Badré, alors évêque de Bayeux (1) . C'est ce dernier qui, au nom de l'Église, devait dire le «oui» demandé par le Ciel.

Malheureusement, la réponse fût négative. Sans condamner «l'affaire Dozulé», l'Évêque cependant écrit : « ...je ne peux discerner les signes qui m'autoriseraient à déclarer authentiques les « apparitions » dont il est fait état... ». Indisposé par l'attitude de certains pèlerins fanatiques; dérangé par le contenu eschatologique (2) du message, par les dimensions gigantesques de la Croix Glorieuse, etc... Mgr Badré a donc choisit de ne pas endosser ces apparitions.

Mais le dossier n'est pas clos pour autant puisqu'il lui a été demandé, par le Cardinal Joseph Ratzin-

ger (3) , de suivre ultérieurement cette affaire avec la même prudence, prenant au besoin les mesures opportunes qui relèvent de son autorité. Cette porte ouverte à un éventuel retour sur sa décision permet d'espérer que Dozulé soit un jour reconnu officiellement par l'Église.

Quelques précisions importantes

Il semble opportun ici de reproduire les raisons du refus, par Mgr Badré, de reconnaître l'authenticité des apparitions de Dozulé. Nous expliquerons ici:

- Pourquoi Mgr Badré ne s'est prononcé, ni pour, ni contre les apparitions de Dozulé.
- Quelles sont ses réticences face à ces apparitions.
- Quelles ordonnances ont été émises par Mgr Badré.
- Quelles raisons nous permettent de croire, malgré tout, que ces apparitions sont d'origine céleste.

POURQUOI MGR BADRÉ NE S'EST PRONONCÉ NI POUR, NI CONTRE.

Lorsque, dans un diocèse, un fait dit "d'origine céleste" est porté à l'attention de l'Évêque, une enquête canonique (4) est instituée afin de déterminer s'il y a lieu ou non de proposer cette révélation à la pieuse croyance des fidèles. Le résultat de l'enquête n'est pas infaillible mais il devient une aide précieuse pour le fidèle en quête de vérité.

1. Pour déclarer une apparition «digne de foi», il faut que les «enquêteurs» de l'Église soient en mesure de discerner des traces de divin: que les messages soient exempts de toute erreur théologique, morale ou dogmatique; que les miracles soient inexplicables de façon naturelle; que le

(1) Bayeux : diocèse dans lequel se trouve Dozulé.

(2) Se rapportant à la fin du monde. L' Apocalypse de saint Jean est eschatologique.

(3) Alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, au Vatican, et devenu le Pape Benoît XVI.

(4) Enquête canonique c.à.d. une enquête qui étudie «l'apparition» à la lumière des Lois de l'Église.

voyant face preuve d'humilité, d'un esprit d'obéissance et de charité (5) ainsi que d'un bon équilibre mental et spirituel; que l'influence produite par ces apparitions soit bonne et durable; etc...

2. Pour déclarer une apparition «fausse», il faut qu'il y ait trace de tromperie, de mensonge, de manipulation, soit chez le voyant lui-même, soit dans son entourage; les messages portant atteinte à la morale, ou comportant des erreurs théologiques ou dogmatiques seront automatiquement rejetés; les «miracles» falsifiés seront un signe clair qu'il y a eu supercherie; etc...

3. Si l'Évêque ne découvre ni faussetés, ni d'élément capable de lui faire discerner l'Action de Dieu dans une apparition, il ne peut alors porter de jugement définitif. Dans ce cas, l'enquête canonique sera «mise en veilleuse» et pourra être ré-ouverte ultérieurement, lorsque de nouveaux éléments susceptibles d'apporter l'éclairage manquant, seront portés à la connaissance des autorités religieuses (6) .

Dozulé entre dans cette troisième catégorie: Mgr Badré n'a pu déceler aucune trace de manipulation, de mensonge, de tromperie de la part de la voyante ou de son directeur spirituel, pas plus que d'erreur théologique, morale ou doctrinale dans les messages. Mais, d'autre part, dérangé par d'autres aspects liés de loin à ces apparitions, il n'a pu rendre de décision finale, favorable ou non.

De toute façon, toute condamnation n'aurait pu avoir force de loi puisque, dans le cas de Dozulé, **aucune enquête canonique** n'a été menée selon les règles établies par l'Église, et ce durant toute la durée du règne de Mgr Badré à la tête du diocèse de Bayeux-Lisieux.

En effet, Madeleine et plusieurs témoins favorables n'ayant pas été entendus lors de l'enquête,

tout jugement résultant de ce procès devenait, de ce fait, invalide.

«Personne ne peut être condamné sans procès et sans avoir été entendu! Une condamnation qui ne réalise pas ces conditions est tout simplement invalide!» (Cardinal Joseph Ratzinger)

De toute façon, toute condamnation n'aurait pu avoir force de loi puisque, dans le cas de Dozulé, **aucune enquête canonique** n'a été menée selon les règles établies par l'Église, et ce durant toute la durée du règne de Mgr Badré à la tête du diocèse de Bayeux-Lisieux.

En effet, Madeleine et plusieurs témoins favorables n'ayant pas été entendus lors de l'enquête, tout jugement résultant de ce procès devenait, de ce fait, invalide.

«Personne ne peut être condamné sans procès et sans avoir été entendu! Une condamnation qui ne réalise pas ces conditions est tout simplement invalide!» (Cardinal Joseph Ratzinger)

LES RAISONS ÉVOQUÉES PAR MGR BADRÉ, POUR EXPLIQUER SON REFUS D'APPROUVER CES APPARITIONS.

Le 8 décembre 1985, Mgr Badré déclarait:

«Pour ce qui se passe à Dozulé

- l'action et l'agitation;

- la collecte des fonds par des personnes n'engageant que leur seule responsabilité, sans mandat, sans aucun respect de l'autorité de l'Évêque (7) ;

- la propagande fanatique (7) en faveur du «message»;

- la condamnation sans appel de ceux qui ne s'y rallient point (8) ;

(5) *«Le fait d'avoir une vision n'est pas synonyme de sainteté, d'une vie parfaitement exemplaire.»* (Prêtre et Pasteur, mai 1995) mais quand le Ciel agit quelque part, l'âme se sent naturellement attirée vers une plus grande perfection. L'humilité, l'obéissance et la charité, à un degré plus ou moins parfait, sont les fruits résultant toujours d'une vraie relation avec le Ciel.

(6) C'est d'ailleurs ce qui a eu lieu en 2011, comme nous le verrons plus loin.

(7) Ici, Mgr Badré fait référence à l'action quelque peu fanatique de certaines personnes qui, ayant décidé de passer outre ses recommandations, avaient entrepris de faire, de façon non opportune, la propagande des messages reçus par Madeleine (ceci se fit sans le consentement de cette dernière ou de son directeur spirituel) et de faire des collectes de fonds pour l'élévation de la Croix Glorieuse.

(8) Une telle condamnation n'a nullement sa source dans les messages de Dozulé, pas plus que dans la bouche de Madeleine qui n'a jamais cessé de demander grâce pour les pécheurs, sachant bien que sa propre conversion n'est que le fruit de la Miséricorde de Dieu.

me font estimer, en conscience, qu'au-delà de toute cette agitation, je ne peux discerner les signes qui m'autoriseraient à déclarer authentiques les «apparitions» dont il est fait état, ou à reconnaître une mission qui serait donnée à l'Église de diffuser ce «message».

Remarquons ici que toutes ces remarques ne touchent nullement la valeur des Messages comme tels, non plus que la crédibilité de la voyante Madeleine; on y fait état d'actions accomplies indépendamment de la volonté de Madeleine ou même de son directeur spirituel.

Mgr Badré continue:

«À côté des appels à la conversion, à la confiance envers la Croix Glorieuse et à la dévotion eucharistique, les écrits publiés contiennent des accents et des exigences tout à fait inacceptables:

	(Notes explicatives)
- <i>La valeur salvatrice de la seule démarche faite à Dozulé;</i>	<p>Tout au long des Messages, Jésus promet le Salut à quiconque viendra se repentir au pied de la Croix Glorieuse. Ce n'est donc pas la seule démarche faite à Dozulé qui obtiendra le Salut à l'âme, mais bien le repentir qui devra être présent en cha-</p>
- <i>Le caractère ultime et exclusif du «message»;</i>	<p>Le 19 septembre 1975, Jésus disait à Madeleine: <i>«C'est par ce Message qu'il plat à Dieu de sauver le monde, mais par ce Message unique et définitif, que Dieu a révélé à Sa servante.»</i></p> <p>N'oublions pas que le caractère exclusif (unique) se retrouve dans tout Message du Ciel; aucune apparition n'est semblable à une autre. Quand au caractère ultime (définitif), qui mieux que Dieu peut en juger puisque l'avenir du monde est entre ses Mains...</p>
- <i>La mise en valeur de Dozulé, de la Haute Butte (9), «Terre sainte, nouvelle Jérusalem»;</i>	<p>Dieu dit à Moïse, sur le Mont Horeb <i>«...le lieu où tu te trouves est une terre sacrée»</i> (Ex 3, 5)</p> <p>Employant le même langage, Jésus reprend aujourd'hui: <i>«Dozulé est désormais une ville bénie et sacrée.»</i> (2 nov. 1973)</p> <p>Quoique ce langage reste une énigme pour la plupart d'entre nous, on peut voir que malgré les siècles Dieu parle avec la même sagesse...</p>

(9) La Haute Butte: nom donné à la colline où la Croix Glorieuse apparut la première fois.

<p>- <i>L'eschatologie douteuse et assez mal venue à l'approche de l'an 2000,</i></p>	<p>Une étude sérieuse a démontré que l'eschatologie présente dans les apparitions de Dozulé est l'écho fidèle de l'Apocalypse de saint Jean. Si nous croyons à la Vérité de l'Évangile, nous ne pouvons nier le fait que ce jour de grande purification viendra, faisant place à un monde merveilleusement plus sain et beau que celui que nous connaissons aujourd'hui!</p> <p>Quand cela se fera-t-il? Nul ne le sait; à Dozulé comme dans toute apparition céleste, Dieu ne donne aucune date, aucun moment précis.</p>
<p>- <i>Sans parler des détails matériels (en particulier les dimensions gigantesques de la Croix)».</i></p>	<p>«<i>La terre se corrompait devant les yeux de Dieu, et se remplissait de violence. Alors Dieu dit à Noé: «Fais-toi une arche en bois résineux (...) Sa longueur sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées, et sa hauteur de trente. (10) (...) Tu établiras la porte de l'arche sur le côté et tu construiras trois étages de compartiments. »</i> (Gen. 6, 14 16)</p> <p>Peut-on imaginer un instant le travail gigantesque que pouvait représenter cette demande du Ciel! Avec les seuls outils bien rudimentaires de l'époque, mais armés d'une Foi à toute épreuve, Noé et sa famille donnèrent à Dieu, les bras dont Il avait besoin dans Son Plan de Salut pour le monde. Que serait-il arrivé si Noé avait opposé la raison à la Foi? S'il avait jugé cette demande du Ciel trop gigantesque ou exagérée?...</p>

**Nulle part Mgr Badré fait état d'erreurs
portant atteinte aux bonnes moeurs ou à la Foi.**

Sa perception des Messages est basée sur des questions d'interprétation face aux événements relatés à Dozulé.

(10) 300, 50 et 30 coudées, soient environ 150, 25 et 15 mètres.

Ordonnances émises par Mgr Badré et un de ses successeurs

Malgré tout, Mgr Badré émettait le 24 juin 1985, cette ordonnance (qui sera maintenue par son successeur Mgr Pierre Pican, en date du 15 mars 1991):

	(Notes explicatives)
<p>«Article I: <i>En vertu des canons 823 et 824 du Code de droit canonique, je réprovoie formellement la publication de livres, brochures, prières, cassettes, qui ne portent pas l'approbation d'un Ordinaire.</i></p>	<p>Cet Article I ne concerne que les publications faites dans le diocèse de Bayeux-Lisieux, conformément au canon 823, § 2.</p>
<p>Article II: <i>Je ne reconnais pas comme «sanctuaire», c'est-à-dire comme «lieu sacré où les Fidèles se rendent nombreux en pèlerinage, pour un motif de piété, avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu» (Can. 1230) le domaine de «La Haute Butte» de Dozulé.</i></p>	<p>Cependant, les fidèles peuvent, en toute quiétude, se rendre en pèlerinage sur la Haute-Butte car aucune reconnaissance du lieu n'est obligatoire pour effectuer un pèlerinage.</p>
<p>Article III: <i>En conséquence j'interdis toute propagande et spécialement toute collecte de fonds en vue de la construction d'un sanctuaire ou de l'édification d'une croix gigantesque en ce lieu (Can. 1265, § 1). De même, j'interdis l'édification de tout sanctuaire (église, oratoire, calvaire) sur ce territoire de la Paroisse de Dozulé (Can. 1215, 1224).</i></p>	<p>Il est tout à fait normal qu'aucune collecte ne se fasse, tant que l'Évêque du lieu n'aura pas donné son appui à un tel projet. La Croix Glorieuse doit être élevée par l'Église et donc en communion avec le clergé qui La représente.</p>
<p>Article IV: <i>Restant saufs les droits du Curé sur le territoire de la Paroisse de Dozulé, j'interdis à tout Prêtre:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'organiser ou de présider toute réunion en relation avec le «message» de Dozulé;</i> - <i>de célébrer l'Eucharistie dans les mêmes circonstances; et précise que tout Prêtre qui, obstinément, enfreindrait les interdictions contenues dans cet article IV, s'expose à être privé dans le diocèse de Bayeux de la juridiction nécessaire pour entendre les confessions et, éventuellement, d'être frappé de suspense.»</i> 	<p>Nous ne pouvons qu'encourager les prêtres à se conformer, en toute obéissance, à cette ordonnance de l'Évêque. Un tel acte de soumission ne pourra qu'être béni du Ciel, et cela aidera plus que tout la cause de Dozulé. Bien entendu, les prêtres qui ne sont pas du diocèse de Bayeux, peuvent se rendre à Dozulé, comme simple pèlerin, sans enfreindre les directives de l'Évêque.</p>

À cette ordonnance, Mgr Pierre Pican (successeur de Mgr Badré) ajoutera le 15 mars 1991 :

	(Notes explicatives)
<p><i>«J'interdis donc à tout prêtre d'organiser, d'accompagner et à plus forte raison de présider toute réunion en relation avec ce pseudo-message de Dozulé et de participer à des rassemblements sur la Haute-Butte. J'interdis également à tout prêtre de célébrer l'Eucharistie sur la Haute-Butte, notamment le 28 mars 1991 (11), et de célébrer dans le cadre explicite d'un pèlerinage ce jour-là, comme les autres jours, à l'intention de Dozulé.</i></p>	<p>Cet interdit ne touche que le territoire du diocèse de Bayeux- Lisieux, car là s'arrête la juridiction de l'Évêque. Il est donc licite, pour tout prêtre en dehors de ce diocèse, de participer ou de présider un rassemblement en lien avec Dozulé, et même de célébrer la Sainte Messe à ces occasions.</p>
<p><i>«Ce pseudo-message, dont l'extravagance et le caractère absolu ne méritent pas qu'on s'y arrête, est habilement commercialisé sous la forme de tracts, de supports médiatiques, d'appels divers relancés régulièrement et d'ouvrages de vulgarisation.</i></p>	<p>Quel lieu d'apparition, même reconnu par l'Église, n'a pas son cortège d'écrivains mettant leur talent au service du message, pour le répandre à travers le monde, ou encore de boutiques toutes prêtes à faire de l'argent aux abords de nos sanctuaires? Si les autres lieux d'apparitions n'échappent pas à cela, comment peut-on demander qu'il en soit autrement pour Dozulé?</p>
<p><i>Cette surabondance donne une impression de sérieux: elle est proprement illusoire et rallie les gogos (...) Puisse le fanatisme déchaîné, cultivé et habilement développé par une poignée d'exaltés, ne pas nous inquiéter.</i></p>	<p>En qualifiant de «gogos» ceux qui, en toute bonne foi, croient en la véracité des apparitions de Dozulé, nous ne pouvons qu'être étonnés et déçus d'un tel langage venant de la bouche d'un homme d'Église, en autorité.</p>
<p><i>L'Église a arrêté la position à tenir et à communiquer. Tenons-la. Diffusons-la.»</i></p>	<p>Or, l'Église n'a pas condamné Dozulé. Elle reste prudente et nous invite à la même vigilance.</p>

(11) Le 28 mars de chaque année se tient un grand rassemblement sur la Haute-Butte de Dozulé. On y vient de tous les coins du monde en pèlerinage, répondant ainsi à la demande du Christ à Madeleine.

Plus posé dans ses propos, le Cardinal Joseph Ratzinger, au Vatican, répondait à Mgr Jean Badré le 25 octobre 1985:

«Vous avez porté à la connaissance du Siège apostolique le rapport de la Commission diocésaine instituée par vous pour examiner les «événements de Dozulé», ainsi que l'ordonnance que vous avez jugé opportun de prendre au vu des conclusions de cette Commission.

Dans le cadre de sa compétence, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a examiné avec attention ces documents et approuve la procédure que vous avez suivie ainsi que les dispositions de votre ordonnance.

En même temps, elle ne doute pas que vous suiviez ultérieurement cette affaire avec la même vigilance prudente, et preniez au besoin des mesures opportunes qui, en cette matière, relèvent de votre propre responsabilité épiscopale.»

Ici encore, Rome ne condamne pas Dozulé tout en approuvant les décisions de Mgr Badré. Qui plus est, en demandant de suivre *«ultérieurement cette affaire avec la même vigilance prudente»*, le Cardinal Ratzinger a ouvert la porte à un changement de position toujours possible tant qu'il n'y a pas eu de condamnation. Sûrement Dieu retire beaucoup de gloire à voir ses enfants obéir à l'Église, tout en restant confiants en la réalisation de sa promesse: la Croix Glorieuse sera élevée...

Nouvelle attitude d'ouverture de Mgr Jean-Claude Boulanger

L'Évêque actuel du diocèse de Bayeux-Lisieux est Mgr Jean-Claude Boulanger. Contrairement à ses prédécesseurs, celui-ci fait montre d'ouverture face aux événements de Dozulé.

PROGRESSIONS DE LA RECONNAISSANCE DES MESSAGES DE DOZULE

D'après les informations recueillies, les faits et décisions importants suivants se sont produits. (...)

Le 29 Mai 2011, à Dozulé, eut lieu la messe de Première Communion des enfants. Elle est présidée par Monseigneur Jean-Claude Boulanger.

L'église est pleine. La messe se termine. Monseigneur reste à côté de l'Autel. Le Père de Ballore, curé de Dozulé, est là devant le micro. Un silence ... Il appelle Madame Mazot. Il demande si elle est présente dans l'église. Celle-ci se lève. Le Père lui demande alors de s'avancer et de venir jusqu'à lui. Elle se dirige alors vers le Père de Ballore. Il lui demande de s'agenouiller devant lui. Elle obéit. Alors il pose ses deux mains sur sa tête et il lui dit ces mots: *"Madame Mazot, je vous nomme responsable de l'accueil des pèlerins (prêtres et laïcs) sur la Haute Butte à Dozulé"*. Il la bénie au nom de l'Église. Celle-ci très émue se relève. Le Père de Ballore ajoute: *"Si vous avez un problème, je suis là pour vous aider"*. Tout ceci s'est fait en présence de Monseigneur Boulanger. Cette responsabilité est valable pour deux années.

Monseigneur Boulanger aurait également décidé de :

- Nommer le Curé de Cambremer, Philippe Gros (ancien médecin, né en 1938 et ordonné en 2006) pour **recevoir et analyser les** témoignages des miraculés. Son adresse est : 2 rue l'Abbé Lannier à 14340 Cambremer. Tél : 02 31 63 10 44 et 06 71 39 31 36

- Constituer une **Commission** d'Enquête de quatre prêtres dont les noms n'ont pas été publiés, pour étudier les événements qui se sont produits à Dozulé et les messages reçus par Madeleine Aumont, comme la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, présidée par le Cardinal Joseph Ratzinger, l'avait demandé dans son courrier daté du 25 octobre 1985 à l'Evêque de Bayeux-Lisieux, Mgr Jean Badré. Commission qui ne voit le jour qu'en 2011... !

- D'aller rendre visite à Madeleine Aumont dans sa maison de retraite à Livarot. Il l'a bénie et a prié avec elle.

(reçu de Jean-Pierre Jouanneault)

Tout ceci est une excellente nouvelle et ouvre de nouveaux horizons pour une éventuelle reconnaissance des apparitions de Dozulé par l'Église.

Suivant l'approbation de l'Evêque de Bayeux-Lisieux, donnée par le Curé de Dozulé et en sa présence, nous proposons aux prêtres et aux laïcs d'aller nombreux se recueillir au sommet de la Haute-Butte de Dozulé. Le chapelet y est prié tous les jours à 14 heures.

Quelle que soit l'issue de cette enquête, nous demeurons soumis au jugement ultime de l'Église. En attendant, appuyons de nos prières les personnes chargées de faire ce discernement, afin que le Saint-Esprit les éclaire, pour la plus grande gloire de Dieu.

De partout, PRIONS... et demeurons EN ROUTE vers le triomphe de la Croix Glorieuse. ■

*Dernière mise à jour de ce document:
22 juillet 2014*

Pitié mon Dieu

**Pitié mon Dieu pour ceux qui Te blasphèment;
pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font.**

**Pitié mon Dieu pour le scandale du monde;
délivre-les de l'esprit de Satan.**

**Pitié mon Dieu pour ceux qui te fuient;
donne-leur le goût de la Sainte Eucharistie.**

**Pitié mon Dieu pour ceux qui viendront
se repentir au pied de la Croix Glorieuse;
qu'ils y trouvent la paix et la joie
en Dieu Notre Sauveur.**

**Pitié mon Dieu pour que Ton Règne arrive;
Mais sauve-les, il en est encore temps...
Car le Temps est proche et voici que Je viens.
Amen.**

Viens Seigneur Jésus.

Réciter 1 Pater (Notre Père) suivi de
10 Ave (Je vous salue Marie) puis terminer par:

**Seigneur répands sur le monde entier
Les Trésors de ton Infinie Miséricorde.**

Prière donnée par Jésus
à Madeleine Aumont, Dozulé, France.